

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Importante réunion de concertation au siège du Conseil du Marché Financier entre Monsieur le Ministre des Finances, le Président du CMF et les intervenants du marché financier

En date du mercredi 27 février 2019, Monsieur Mohamed Ridha Chalghoum, Ministre des Finances, a effectué une visite de travail au siège du Conseil du Marché afin de s'entretenir avec le Président du CMF et d'éminents représentants de la place de Tunis au sujet des perspectives de développement du marché financier et du renforcement de son rôle dans le financement de l'investissement privé.

L'organisation de cette réunion s'inscrit dans le droit fil du projet de refonte du cadre législatif régissant le marché financier tunisien et témoigne de la volonté commune de Monsieur le Ministre des Finances et du Conseil du Marché Financier d'élargir autant que possible le champ de la concertation avec tous les intervenants opérant sur la place de Tunis. A ce titre, Monsieur le Ministre a tenu à mettre en exergue, le rôle du marché financier dans la propulsion de l'épargne et l'appui de l'investissement étant donné qu'il constitue une source complémentaire de financement de l'économie en synergie notamment avec le financement bancaire.

Les professionnels de la place tout en saluant l'importance de l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au développement du marché et de la Bourse de Tunis, ont plaidé pour la poursuite des réformes allant dans ce sens, notamment à

travers le développement du marché secondaire de la dette, l'octroi d'incitations spécifiques à certains produits et véhicules tels que les comptes d'épargne en actions et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

Afin de veiller à la concrétisation de ces aspirations, il a été décidé de mettre en place trois comités chargés de formuler des propositions pratiques concernant les points relatives à la création de nouveaux produits d'épargne, l'amélioration de la liquidité des produits de la dette et l'accélération du processus de mise à niveau des petites et moyennes entreprises pour leur permettre de s'introduire sur le marché boursier afin qu'elles puissent lever les fonds nécessaires à leur développement.





